**ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL PASS PSY PARIS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Temps de travail** | Temsps plein  |
| **Statut** |  Fonction publique hospitalière |
| **Grade** | Assistant socio-éducatif |
| **Intitulé du poste** | Assistant de Service social |
| **Lieux de travail** | Site Sainte Anne 1 rue Cabanis 75014 Paris / rue Levert 75020 Paris |
| **Organisation du travail** | jour |
| **Horaires** | 9h00 à 16h30 |
| **Spécificités liées à la fonction** | Accueil, conseil, orientation, accompagnement social des patients et de leurs famillesLiaisons hiérarchiques :Cadre socio-éducatif. Coordination de l’action sociale et éducativeLiaisons fonctionnelles : Chef de pôle, Cadre de pôle, médecin responsable d’UF |
| **Poste à pourvoir à compter du**  |  |
| **Candidatures à adresser** | Alexis LEREUILLE Responsable de la coordination de l’action sociale et éducative du GHU. a.lereuille@ghu-paris.fr |

**VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UN ACTEUR HOSPITALIER MAJEUR DANS LA PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES ?**

Le [Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences](http://www.ghu-paris.fr/fr/2019-ght-devient-ghu-paris/) est né le 1er janvier 2019 des rapprochements des hôpitaux Sainte-Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Leader dans le soin, l’enseignement et la recherche portant sur les maladies mentales et le système nerveux, le GHU Paris emploie 5600 hospitaliers répartis dans 100 sites parisiens, ainsi que des unités à dimension médico-sociale dans le 91 et le 93.

Le GHU Paris assure la prise en charge de proximité, de recours et de spécialité des Parisiens dans toutes les disciplines associées à la santé mentale et au cerveau au sein de 170 structures réparties dans la capitale. [2 ‘ chrono pour connaître le GHU Paris en images animées](https://vimeo.com/307689792)

[www.ghu-paris.fr](http://www.ghu-paris.fr) / Linkedn [Ghu Paris](https://www.linkedin.com/company/ghu-paris/) / Twitter @GhuParis

**Siège** : Site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris

**DESCRIPTION DU PÔLE/SERVICE**

La PASS en milieu psychiatrique a pour mission de faciliter l’accès aux droits et aux soins somatiques des personnes en situation de précarité souffrant d’un trouble psychique sur tout le territoire parisien. L’équipe est composée d’un médecin généraliste à 1/2 ETP (Equivalent Temps Plein), d’une infirmière (1 ETP) et de deux assistants de service social (2 ETP).

**DESCRIPTION DU POSTE**

* **Actions auprès des professionnels des services de psychiatrie parisiens :**

- promouvoir les missions de la PASS au sein du GHU,

- créer des liens transversaux avec les assistants sociaux des différents établissements de psychiatrie parisiens,

- appuis techniques auprès de la filière socio-éducative GHU concernant l’ouverture des droits à l’assurance maladie, ou les situations complexes liées à la psychiatrie et à la précarité,

- participer à la sensibilisation des professionnels en matière d’accès aux droits par le maintien d’une veille juridique et de la diffusion d’information,

- coordonner les journées de formation de la CPAM auprès des agents.

* **Actions auprès des autres partenaires :**

- promouvoir les missions de la PASS auprès des assistants sociaux des PASS généralistes ou spécialisées parisiennes (PASS odonto…), création de liens fonctionnels.

- instaurer des relations privilégiées avec les partenaires : CPAM, Mutuelles, CAF, organismes de domiciliation…

* **Actions auprès des patients :**

-Assurer un suivi social individualisé des patients de la pass selon la règle de la référence. Accueil, conseil, orientation, accompagnement social des patients et de leur famille

-Entretien avec les patients et familles, visite à domicile, accompagnement des patients

-Evaluer les problématiques sociales et participer avec sa spécificité à l’élaboration des projets thérapeutiques des patients

-Contribuer aux projets thérapeutiques en favorisant l’inclusion sociale, l’aide aux familles des patients prenant en compte les pathologies psychiatriques et les handicaps

-Participer au travail d’équipe pluridisciplinaire

- faciliter l’accès à la PASS pour les populations les plus fragiles en fonction des réalités de territoire en collaboration avec les Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité parisiennes

- faciliter l’accès aux droits en lien avec la coordination de l’action sociale et éducative et les services des frais de séjour des établissements

- favoriser l’orientation vers des dispositifs d’accès aux droits communs notamment en matière de couverture sociale et assurer le maintien des droits.

-Assurer le relevé de son activité dans le logiciel CORTEXTE

Assurer la transcription du suivi socio-éducatif concernant les prises en charge dans le dossier Patient

-Assurer des transmissions orales et écrite significatives aux équipes médicales soignantes nécessaires à la prise en charge

Participer aux synthèses et aux réunions de service

-Maitriser l’outil informatique et se former aux différents logiciels professionnels

-Participer aux réunions institutionnelles

-Participation à la vie institutionnelle du pôle et du GHU

-Participation aux réunions et groupe de travail de la Coordination de l’action sociale et éducative

-Participation à des groupes de travail au sein du GHU, chez les partenaires et les organismes de tutelle

-Accueillir en stage des étudiants en formation assistant de service social

-Actualiser ses connaissances par de la documentation, des formations et des participations à des congrès

* **Elaboration des moyens d’actions :**

- participer au travail d’évaluation du dispositif, notamment à travers la réalisation de bilan et du rapport d’activité

- action en interface entre les professionnels socio-éducatifs et les agents de la CPAM dans le cadre d’une convention (circuit urgence, permanence CPAM…)

**MISSIONS**

Les assistants de service social ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux. (Article 3 du **Décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif)**

**PROFIL**

* **Formation qualification :**

Diplôme d’Etat d’Assistant de Service Social (DEASS)

Formations complémentaires en psychiatrie adulte/handicap psychique appréciées

* **Savoir Faire**

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire Sens de l’organisation capacité à organiser la charge de travail en fonction des impératifs professionnels lié au projet et à l’organisation services de soins

Savoir gérer les besoins et demandes d’un public en difficulté psychique

Savoir transmettre aux équipes soignantes/médicales les informations nécessaires de la situation sociale des patients en vue de l’élaboration du projet de soins

Etre force de proposition auprès de l’équipe soignante et médicale concernant la prise en charge sociale des patients

Maîtrise des démarches liées à l’orientation des patients vers les dispositifs sanitaires, les établissements/services sociaux et médico-sociaux

Maîtrise des dispositifs MDPH et bonne connaissance du champ du handicap psychique

* **Savoir être**

Positionnement professionnel dans le champ du médicosocial, gestion de la demande d’un public en difficulté psychique

Respect de l’éthique et de la déontologie professionnelle basé sur les valeurs et les principes du travail social (respect de la dignité humaine, promotion de la justice sociale et de l’entraide, respect des différences)

* **Obligation professionnielle**

Obligation de se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l’établissement,

Obligation de porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et de respecter les règles d’hygiène en vigueur,

Obligation de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions,

Obligations à l’égard de l’administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité,

Obligations à l’égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.

**CONTACT**

Adresser CV et lettre de motivation à Alexis LEREUILLE, Responsable de la coordinnation de l’action sociale eté ducative du GHU

a.lereuille@ghu-paris.fr